



Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

AIDE À L'ENFANCE TIBÉTAINE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 12 2025

Aux membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AIDE À L'ENFANCE TIBÉTAINE relatifs à l'exercice clos le 31 12 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association AIDE À L'ENFANCE TIBÉTAINE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE représenté par
Arnaud BERNARD

Signé par Arnaud Bernard
Le 23 avr. 2026



doc_PzYd
tx_wZrPeELgKz5b

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Valeur en EUR				
	31/12/2025			31/12/2024
	brute	amort. & dépréc.	NET	NET
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences,	9 266	9 266		
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. incorp. en cours, av. acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	285 685	161 746	123 940	129 960
Inst. techniques, matériel et outillages ...				
Autres immobilisations corporelles	40 478	39 797	680	1 092
Immob. corp. en cours, av. acptes				
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	335 429	210 809	124 620	131 051
Stocks et en-cours	7 531		7 531	10 923
Créances				
Créances Clients, usagers et cptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	777		777	1 162
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement	209 744	9 221	200 522	200 522
Instr. financiers à terme, jetons détenus				
Disponibilités	440 590		440 590	508 036
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	658 642	9 221	649 421	720 644
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement emprunts (IV)				
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	994 071	220 030	774 041	851 695

AIDE A L'ENFANCE TIBETAINE 2025
EXERCICE du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN PASSIF

	Valeur en EUR	
	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	305 921	304 553
Excédent ou déficit de l'exercice	16 209	1 368
Situation nette (sous-total)	322 130	305 921
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	322 130	305 921
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	250 372	296 621
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	250 372	296 621
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	10 844	10 112
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	21 882	22 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	168 812	216 671
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (IV)	201 538	249 153
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	774 041	851 695

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	451 523	505 326	- 53 802
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	11 572	9 013	2 559
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	2 339		2 339
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	231 993	219 719	12 274
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	237		237
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.			
Utilisations des fonds dédiés	296 621	339 092	- 42 471
Autres produits	53	277	- 224
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	994 338	1 073 427	- 79 089
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises		7	- 7
Variation de stocks	3 392	2 919	473
Autres achats et charges externes	50 606	43 761	6 845
Aides financières	581 521	630 844	- 49 323
Impôts, taxes et versements assimilés	1 437	1 374	63
Salaires	77 650	77 747	- 97
Cotisations sociales	17 202	18 084	- 882
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 431	6 431	
Dotations aux provisions		1 028	- 1 028
Valeur comptable des immob. incorp. et corp. cédées		1 240	- 1 240
Report des fonds dédiés	250 372	296 621	- 46 249
Autres charges	13	39	- 26
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	988 624	1 080 094	- 91 470
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 714	6 667	12 381
Produits financiers			
De participation			
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	12 740	10 520	2 220
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits de cessions d'immobilisations financières			
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	12 740	10 520	2 220
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeur comptable des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)			

COMPTE DE RÉSULTAT

2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	12 740	10 520	2 220
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	18 454	3 853	14 601
Produits exceptionnels (V)			
Charges exceptionnelles (VI)			
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 245	2 485	- 240
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 007 078	1 083 947	- 76 869
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	990 869	1 082 579	- 91 710
EXCÉDENT OU DÉFICIT	16 209	1 368	14 841

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	31/12/2025	31/12/2024	Variation
PRODUITS :			
Bénévolats	42 376	47 943	- 5 567
Dons en nature			
TOTAL	42 376	47 943	- 5 567
CHARGES :			
Missions sociales	42 376	47 943	- 5 567
TOTAL	42 376	47 943	- 5 567

ANNEXE 2025

Rappel des missions sociales de l'AET

- Scolariser les enfants les plus défavorisés grâce au parrainage et créer un véritable lien de solidarité internationale dans la durée. Parallèlement, AET parraine des personnes âgées sans ressources.
- Participer au financement de projets de développement dans les domaines de l'éducation, la culture, la santé, l'eau, la vie communautaire, voire les initiatives entrepreneuriales individuelles.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2026-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

L'application du règlement ANC 2022-06 constitue un changement de méthode et a été appliqué conformément à la réglementation. Les colonnes 12/25 du bilan et du compte de résultat sont présentées conformément à l'ANC 2022-06 et les colonnes 12/24 ne sont pas retraitées.

Règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Il faut toutefois noter que le compte « Frais des bénévoles » a été reclassé pour l'exercice 2025 au compte 625100 alors que sur l'exercice 2024 il figure sur le compte 652000.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks inscrits au bilan représentent des objets artisanaux tibétains ainsi que des livres, CD et DVD destinés à la vente. Ils sont valorisés à leur prix d'achat.

Effectif et engagements de retraite

L'association qui compte 3 salariés, a provisionné pour les indemnités de fin de carrière pour un montant de 8 629 € charges comprises.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurent en charge pour un montant de 5 358 € TTC.

Bénévolat

Les heures de bénévolat inscrites au pied de compte de résultat sont valorisées de 19 à 24 euros de l'heure (charges comprises) selon les prestations réalisées. Un total de 1 562 heures de travail bénévole a été effectué en 2025 représentant un montant de 42 376 €.

Certains administrateurs, des membres de l'association et des bénévoles ont également fait abandon de leur frais à l'association pour un montant total de 2 953 € comptabilisé dans les « Autres achats et charges externes » et les « Dons manuels ».

Informations diverses

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat sont présentées dans les notes ci-après.

IMMOBILISATIONS

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions réévaluations	Cessions Virements	
Immobilisation incorporelles				
- Concessions, brevets et droits similaires	9 266			9 266
Total	9 266		-	9 266
Immobilisation corporelles				
- Constructions	285 685			285 685
- Autres immobilisation corporelles	40 478			40 478
	-			-
Total	326 163	-		326 163
Total général	335 429	-	-	335 429

Mouvements des amortissements

Immobilisations ammortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisation incorporelles				
- Concessions, brevets et droits similaires	9 266			9 266
Total	9 266		-	9 266
Immobilisation corporelles				
- Constructions	155 726	6 020		161 746
- Autres immobilisation corporelles	39 386	412		39 797
Total	195 112	6 432	-	201 543
Total général	204 378	6 432	-	210 809

PROVISIONS

Mouvements des provisions

Provision pour risques et charges	Provisions début exercice	Mouvements de l'exercice		Provisions fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Total	-	-	-	-

Autres informations

Échéance des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 844	10 844	
Dettes fiscales et sociales	21 882	21 882	-
Autres dettes	168 812	168 812	
Total	201 538	201 538	-

Etat de suivi des fonds dédiés

Nature des fonds dédiés	Montant au début de l'exercice	Mouvements de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Dotations	Reprises	
Fonds dédiés Projets	32 319	36 941	32 319	36 941
Fonds dédiés Parrainages et Dons filleuls	264 302	213 431	264 302	213 431
Total	296 621	250 372	296 621	250 372

Les fonds dédiés Projets s'élevant 32 319 € au 1/1/2025 ont été utilisés, pour l'essentiel, pour financer les projets suivants :

- > suppléments alimentaires dans 5 écoles Sambhota
- >

A la clôture, ils s'élèvent à 36 941 € ; ils serviront à financer divers projets sur 2026 dont :

- > soutien des personnes âgées en Inde et au Népal
- > bourses pour des étudiants
- > et bien d'autres projets

Les fonds dédiés Parrainages et Dons filleuls concernent les fonds versés à l'avance par des parrains pour leurs parrainages et pour des dons à leurs filleuls.

DETAIL DE LA RUBRIQUE "Legs, donations et assurances vie"

PRODUITS	Montants
Assurances vie	
CHARGES	Montants

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION		A la clôture de l'exercice
	MONTANT	MONTANT	Dont générosité du public	MONTANT	Dont générosité du public	MONTANT	Dont générosité du public	MONTANT
Report à nouveau	304 553	1 368						305 921
Excédent ou déficit de l'exercice								16 209

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 2025/2024

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- MISSIONS SOCIALES	581 521	630 844	1-RESSOURCES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1,1, Réalisées en France			1,1, Cotisations sans contrepartie	6 100	4 500
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à d'autres organismes agissant en France					
1,2, Réalisées à l'étranger			1,2, Dons, legs et mécénat		
- Actions réalisées par l'organisme			- Dons manuels	675 025	719 305
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	581 521	630 844	- Legs, donations et assurances-vie	-	-
			- Mécénat		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	98 186	97 351			
2,1, Frais d'appel à la générosité du public	98 186	97 351	1,3, Autres ressources liées à la générosité du public		
2,2, Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DEFONCTIONNEMENT	56 154	54 073			
TOTAL DES EMPLOIS	735 861	782 268	TOTAL DES RESSOURCES	681 125	723 805
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS			2- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5- REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	250 372	296 621	3- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	296 621	339 092
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	8 487	15 992
TOTAL	986 233	1 078 889	TOTAL	986 233	1 078 889
Dans le cadre des missions sociales affectées au profit des réfugiés tibétains en Inde et au Népal : ➤ 458 708 € ont été transférés pour des parrainages. ➤ 122 813 € ont été transférés pour des projets. Ces financements sont effectués, pour l'essentiel, dans le cadre de conventions établies avec quatre associations tibétaines, trois en Inde et une au Népal. Les frais de recherche de fonds (9,9 % des ressources) comprennent d'une part, les frais inhérents à la recherche des parrainages et des dons dans le cadre du site internet, du journal de l'association, des manifestations et des ventes d'artisanat et d'autre part, les frais de traitement des encaissements et de contact avec les parrains et les donateurs. Les frais de fonctionnement (5,6 % des ressources) comprennent les achats, les amortissements, les frais relatifs aux locaux et à la gestion de l'association.			RESSOURCES REPORTEES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	- 266 552	- 250 560
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 8 487	- 15 992
			(-) Investissements ou (+) déinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	- 275 039	- 266 552

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2025

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	681 125	681 125	723 805	723 805
1,1, Cotisations sans contrepartie	6 100	6 100	4 500	4 500
1,2, Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	675 025	675 025	719 305	719 305
- Legs, donations et assurances-vie		-		-
- Mécénat				
1,3, Autres ressources liées à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	26 941		19 844	
2,1 Cotisations avec contrepartie				
2,2 Parrainages des entreprises				
2,3 Contributions financières sans contrepartie				
2,4 Autres produits non liés à la générosité du public	26 941		19 844	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLIC				
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	296 621	296 621	339 092	339 092
TOTAL	1 004 687	977 746	1 082 741	1 062 897
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1,1, Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à d'autres organismes agissant en France				
1,2, Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	581 521	581 521	630 844	630 844
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2,1, Frais d'appel à la générosité du public	98 186	98 186	97 351	97 351
2,2, Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DEFONCTIONNEMENT	56 154	56 154	54 073	54 073
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS				
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 245		2 485	
6- REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	250 372	250 372	296 621	296 621
TOTAL	988 478	986 233	1 081 374	1 078 889
EXCEDENT OU DEFICIT	16 210	- 8 487	1 368	- 15 992

Les Ressources de l'exercice collectées auprès du public représentent 97,3 % des ressources inscrites au compte de résultat (98,2% en 2024).

Les Emplois de l'exercice ont été affectés pour 79 % aux missions sociales -parrainages et financement de projets en Inde et au Népal pour les réfugiés tibétains- (80,6% en 2024), 20,9 % pour la recherche de fonds et pour les frais de fonctionnement (19,4 % en 2024).